

DOSSIER

Du soutien à l'émergence de projets au renforcement des fonds propres, de l'idée à la réalisation, de nombreux acteurs, aux côtés du Grand Besançon, épaulent l'entreprise à tous les stades de sa croissance. Le Grand Besançon accompagne les entrepreneurs grâce à des pépinières, incubateurs et hôtels d'entreprises* et cherche à réunir les conditions optimales pour passer de l'idée au projet.

1. TEMIS Innovation - Maison des Microtechniques à Besançon
2. Parc de l'Echange - Vaux-les-Prés
3. Espace industriel et artisanal - Besançon
4. Temis Santé - Besançon
5. Pépinière de Palente - Besançon
6. Gaz et Eau à Mamirolle - Zone du Noret

CRÉATION D'ENTREPRISE

**Des spécialistes
en appui à l'entreprenariat**

■ L'action économique, une affaire de partenaires

Depuis janvier 2001, le Grand Besançon orchestre le développement économique sur son territoire en lieu et place des communes membres. Pour les porteurs de projet, il met à disposition infrastructures et services dédiés mais soutient et coordonne également un réseau de partenaires activateurs de développement. Avec eux, il aide de manière très pratique les chefs d'entreprise ou ceux qui aspirent à le devenir. Si chacun des acteurs propose des formations spécifiques, tous n'interviennent pas au même niveau et la nature des prestations varie de l'un à l'autre (voir tableau page 15). L'objectif commun consiste, certes, à faire aboutir le projet de création/reprise et surtout à en garantir, autant que possible, sa pérennité. Les statistiques montrent en effet que le taux de pérennité à 5 ans est de 80 % pour les entreprises accompagnées, de 60 % pour celles qui ne le sont pas. Pour les porteurs de projet, l'intérêt d'engager des démarches auprès d'organismes d'accompagnement tient aussi au fait que les banques y voient un gage de sérieux et prêtent donc plus volontiers.

■ Les phases clés

Si le taux de création dans le Grand Besançon (18 %) est égal au taux national, la mise en place en 2009 du statut d'auto-entrepreneur en a considérablement gonflé le nombre (+70 % soit 1676 contre 986 en 2008). Six porteurs de projet sur dix, hommes et femmes, se sont tournés vers une activité de service. (source Insee)

Pour la réussite du projet, quatre étapes clés président au destin de la future entreprise :

- la phase d'orientation, de conseil (amorçage) qui vérifie sa viabilité et permet de trouver vite les bons interlocuteurs ;
- la phase d'aide au montage qui assure une expertise juridique, prévoit les frais, le mode de gestion, le régime fiscal, la stratégie ;
- la phase du financement qui recense les aides possibles et participe à convaincre les organismes prêteurs ;
- enfin la phase du suivi post-crédation (embauche...).

Parmi les dispositifs qui accompagnent ces étapes, le Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise (NACRE) mis en place par l'État début 2009, s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires des minima sociaux. NACRE assure, selon un contrat d'accompagnement, assistance technique, aide au financement et appui au développement sur 3 ans.

Dans un autre registre, pour des projets nécessitant des investissements importants, dans les domaines de l'innovation technologique notamment, les partenaires privilégiés sont Oséo et le Fonds Régional à l'Innovation. Pour ceux qui débent modestement, il existe la solution du micro crédit, auprès de l'ADIE par exemple.

Pour revitaliser certains secteurs, les créateurs d'entreprise ont la possibilité de s'implanter en Zone Franche Urbaine et de bénéficier ainsi d'une exonération de certaines charges. Enfin, pour obtenir une aide au démarrage, les créateurs peuvent candidater à des concours comme Talents des cités – 60 emplois en 5 ans – ou Entreprendre au féminin.

Définitions

L'incubateur : structure d'appui à la création d'entreprises, il permet de passer de l'idée à la réalisation d'un projet structuré. Il assure la mise en œuvre et le démarrage de l'activité.

La pépinière : après l'incubateur, elle consolide le démarrage commercial de la société et son développement.

L'hôtel d'entreprises est une offre immobilière et d'accompagnement adapté aux besoins des entreprises issues d'un même secteur d'activité, d'une même filière. Outre des locaux dimensionnés pour leur activité, les entreprises trouvent dans cet hôtel des services, tels que l'accompagnement administratif.

La bibliothèque de l'Université de Médecine sur TEMIS Santé, à Besançon

Le point de vue de Jean-Pierre Martin,

Vice-Président du Grand-Besançon, en charge de l'Économie et de l'Insertion

« Le Grand Besançon vient de valider sa stratégie de développement économique pour les 5 ans à venir. Cette stratégie, orientée "clients" entreprises et habitants du territoire doit répondre à l'ambition de confirmer le Grand Besançon dans son positionnement entrepreneurial, technologique et tertiaire. Ainsi le seul budget Économie du Grand Besançon est chaque année de près de 6 millions d'euros. Le volet création d'entreprise est essentiel pour notre territoire car il contribue à y fixer des talents et à encourager l'innovation. Nous accompagnons ainsi chaque année l'ensemble des structures qui soutiennent les porteurs de projets de créations d'entreprises. Ceci pour un budget global de près de 300 000 euros qui, complété par les appuis des autres collectivités (Conseil général du Doubs et Conseil Régional de Franche-Comté) et de l'État, offre aux entrepreneurs du Grand Besançon une gamme de services très opérationnelle. »



Témoignages

Installée depuis peu à la pépinière de Palente, créée par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, Marina Renaud, graphiste-rédactrice, vient de lancer le Studio Grenadine après 10 ans d'expérience dans la profession.

« Mes 9 semaines de formation à la Boutique de Gestion m'ont permis de formaliser mon projet de création et d'en étudier la faisabilité. J'ai contracté un prêt bancaire ainsi qu'un prêt d'honneur Nacre avec Doubs Initiative. Si l'accompagnement de ces organismes fait gagner du temps, on reste toujours acteur de son projet. » L'accompagnement dont elle bénéficie illustre le travail collectif d'aide mené par le Grand Besançon et ses partenaires.



Un prêt d'honneur a permis le démarrage de "Grenadine", le studio graphique de Marina.



La BGE a constitué aux yeux des jeunes entrepreneurs " l'Amélioration de l'Habitat Régional", le tremplin décisif vers la création de leur entreprise.

« L'entreprise Amélioration Habitat Régional s'est implantée en novembre dans des locaux à Chalezeule. Quand Mylène Petitjean et Brice Victorion ont décidé de se mettre à leur compte il y a 2 ans dans la rénovation d'habitations auprès de particuliers, leur apport personnel et leurs expériences professionnelles respectives suffisaient mais « les conseils juridique, comptable, logistique de BGE et son offre de location immobilière au sein de la pépinière de Palente en 2008 ont été décisifs et ont servi de tremplin ».



Et si la réinsertion personnelle et professionnelle passait par la société "Mosaïque" créée par Alboury N'Diaye ? L'initiateur de cette structure en est convaincu.

Lauréat national au concours Talents des Cités 2010, catégorie Emergence, prix Espoir Banlieue, Alboury N'Diaye a reçu 7000 € pour son projet de création de Mosaïque, société qui proposera dès ce printemps à Planoise une activité en ressources humaines pour aider et orienter les personnes en situation de rupture professionnelle, sociale ou scolaire, qui résident en zones urbaines sensibles. Alboury a bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de Cités Lab et au sein de BGE FC.

public
cible

vos besoins

vos interlocuteurs

Vous aide à clarifier
votre projetVous aide à construire
votre projetVous aide à financer
votre entrepriseVous accompagne
après la création

Organismes

Contacts

Vous êtes intéressé (e) par un projet de création d'entreprise, ce tableau recense les principaux acteurs impliqués dans la démarche d'aide à la création d'entreprises

oui	oui	oui	oui			
				Développement 25 (Conseil général)	37 rue Battant 03 81 65 10 00	Tout public
				Doubs initiative (ex Cré-Entreprendre)	21 C rue Savary 03 81 65 37 65	Tout public
				BGE Franche Comté (ex Boutique de Gestion)	2C Chemin de Palente 03 81 47 97 00	Tout public
				COOPILOTE	6 Bd Diderot 03 81 95 48 91	Tout public
				Région Franche-Comté	4 square Castan 03 81 61 61 61	Tout public
				Franche-Comté Entreprendre	www.reseau-entreprendre-franche-comte.fr	Tout public
				Franche Comté Active	21 C rue Savary 03 81 25 07 64	Tout public
				Pôle Emploi	8 chemin de Palente 03 81 80 50 67	Demandeurs d'emploi, Rmistes
				CCI	46 Avenue Villarceau 03 81 25 25 25	Tout public
				Cités Lab	4 rue du Luxembourg 03 81 87 84 10	Tout public
				ADIE Association pour le droit à l'initiative économique	28 rue de la République 0 800 800 566	Demandeurs d'emploi, sans accès au crédit bancaire, allo-cataires minima sociaux
				Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs	21 rue de la Préfecture 03 81 21 35 10	Tout public



André Aurière, directeur de BGE FC

L'exemple de BGE FC*

Opérateur par délégation de service public auprès du Grand Besançon et partenaire historique de la Ville, BGE Franche-Comté accueille chaque année 700 créateurs/repreneurs de l'agglomération (2500 dans la région) et aide à l'éclosion de 150 projets. « L'association assure sur ses 3 sites bisontins l'orientation des personnes, le conseil au montage et tient à leur disposition ses outils en formation et en ingénierie bancaire. Elle anime sur Planoise la mission Emergence dans le cadre du concept Cités Lab et déploie des interventions d'information auprès du public scolaire, universitaire et professionnel », rappelle André Aurière, son directeur. Outre l'accompagnement et la formation, BGE FC offre aussi des services d'accueil très concrets – par DSP du Grand Besançon, elle s'est vu confier la gestion de la pépinière généraliste de Palente, celle de TEMIS et de l'hôtel d'entreprises, dédiés à l'innovation. À ce titre, elle propose donc différentes gammes de locaux.

* BGE signifie ensemble pour aGir et Entreprendre